



L'UNSA Éducation salue la mémoire de Pierre MAUROY, enseignant syndicaliste, militant de l'éducation populaire

Communiqué du 7 juin 2013

L'UNSA Éducation salue la mémoire de Pierre Mauroy. En dehors du personnage public et du rôle éminent qu'il joua notamment comme chef du gouvernement entre 1981 et 1984, elle entend rendre hommage à l'éducateur militant qu'il fut.

Professeur de l'enseignement technique « court », il fut, de 1955 à 1958, un très jeune secrétaire général, âgé de trente ans en fin de mandat, du Syndicat FEN des centres d'apprentissage (devenus les actuels lycées professionnels) reconstitué à partir d'un faible noyau après la scission syndicale de 1948. À ce titre, il siégea à la commission administrative nationale de la FEN et y assumait le secrétariat de la commission « Jeunesse-Culture », puis de la commission « Pédagogie » en des temps marqués par la tentative de réforme Billières. Militant remarqué dans la Fédération, il fit le choix de s'investir dans l'éducation populaire en jouant un rôle éminent dans la création et la direction de la Fédération Léo-Lagrange. Fidèle aux orientations éducatives qu'il a cherché à promouvoir, Pierre Mauroy avait fait le choix, en 1992, de poursuivre en cohérence son engagement syndical au Syndicat des enseignants (SE-UNSA) auquel il appartenait toujours.

Son respect des principes l'avait conduit en 1984 à ne plus conduire un gouvernement qu'Alain Savary avait quitté. Mais, du Bourget où Pierre Mauroy était intervenu en qualité au rassemblement du Comité national d'action laïque, sa chaude et forte voix avait porté ces phrases qui restent actuelles : « *Il peut y avoir plusieurs écoles dans la République ; il n'y a et il ne peut y avoir qu'une seule école de la République.* »

Si l'action publique que symbolise un personnage est nécessairement faite, au gré des circonstances de la vie politique, d'échecs et de succès, l'UNSA Éducation ne saurait oublier que les travailleurs doivent au gouvernement qu'il conduisait sous l'autorité de François Mitterrand la cinquième semaine de congés payés comme cet outil du droit effectif que porta son ministre du Temps libre, André Henry : le Chèque-vacances. Elle n'oublie pas davantage le souci qu'il eut de mettre les organisations syndicales en capacité d'ouvrir leur réflexion à la recherche et le rôle personnel qu'il assumait ainsi dans la création de l'IRES*.

À sa famille, à ses proches, à ses amis, l'UNSA Éducation adresse l'expression de sa sympathie attristée.

Laurent ESCURE,
Secrétaire général
de l'UNSA Éducation

* IRES : Institut de recherches économiques et sociales.